

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**  
**SEANCE DU 18 JUN 2024**

Nombre de membres composant le Conseil d'administration	13	Le mardi 18 juin 2024 à 16h, les membres composant le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Joinville-le-Pont se sont réunis en salle de réunion de la Maison des Solidarités et de l'Emploi, sous la présidence de M. Olivier DOSNE, Président.
Nombre de membres présents à la séance	10	
Nombre de membres représentés	02	
Nombre de membres non représentés	01	

**ETAIENT PRESENTS :**

**Membres élus :**

Mme Chantal DURAND, Adjointe au Maire, déléguée « Solidarités, Emploi, Seniors, Vie économique »

M. Francis SELLAM, Adjoint au Maire, délégué « Finances, Ressources Humaines et Logement »

Mme Chantal ALLAIN, Adjointe au Maire, déléguée « Jeunesse et Handicap »

Mme Stéphanie BRANCO, Conseillère Municipale déléguée

M. Tony RENUCCI, Conseiller Municipal

**Membres nommés :**

M. Michel RIOUSSET, représentant de l'association ARJ

Mme Catherine VIEILLEFOSSE, représentant l'Union Départementale des Associations Familiales du Val-de-Marne

Mme Bernadette PHILIPPOT, nommée par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune

M. Frédéric WEHRUNG, nommé par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune

M. BRUN Gilles, représentant l'association APOGEI 94

**ABSENTS REPRESENTES :**

M. Olivier DOSNE, Maire, Président du C. C. A. S.

Mme Marie-France BRUGEL, représentant l'unité locale de Joinville-le-Pont de la Croix Rouge Française

**ABSENTS NON REPRESENTES :**

Mme Sandrine PARIS-PESCAROU, Conseillère Municipale

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article 17 du décret du 6 mai 1995 et l'article L.2312-2 du CGCT.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Monsieur Frédéric WEHRUNG

**DELIBERATION N°2**

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 4 AVRIL 2024**

**PREAMBULE – Mme Chantal DURAND, Vice-Présidente**

Mes Chers Collègues,

Je vous propose de bien vouloir approuver le procès-verbal de la séance du 4 avril 2024.

Principaux textes réglementaires	- article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales
----------------------------------	---

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

Après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 4 avril 2024.

**M. Olivier DOSNE**  
**Président du CCAS**



**M. Frédéric WEHRUNG**  
**Secrétaire de séance**



Je soussignée, Chantal DURAND, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été publiée sous format électronique le /Notifiée le : 26 JUIN 2024  
télétransmis au contrôle de légalité le : 26 JUIN 2024

Fait à Joinville-le-Pont le 05 JUIL, 2024

